

Rives du Blavet et Centre Rade de Lorient

Larmor-Plage – Lorient – Lanester – Locmiquélic -
Port-Louis

POLE CONNAISSANCES & CONSERVATION



Bretagne Vivante

Une voix pour la nature

sepb

Utilisation de l'estuaire du Blavet et du centre de la Rade de Lorient par les oiseaux d'eau hivernants

Avril 2022

François HEMERY, Yves LE BAIL & Guillaume GELINAUD

Une étude commandée par :

LORIENT
AGGLOMÉRATION



Utilisation de l'estuaire du Blavet et du centre de la Rade de Lorient par les oiseaux d'eau hivernants

Saison 2020-2021

Table des matières

Introduction.....	1
Protocole de suivi	1
Résultats.....	3
Analyse globale	3
Utilisation des différents sites	4
Abondance.....	4
Richesse spécifique	5
La zone d'étude dans le contexte de la Rade de Lorient	5
Synthèse	8
Annexes.....	9

Avril 2022

François Hémary, Yves Le Bail & Guillaume Gélinaud

Bretagne Vivante-SEPNB
Réserve Naturelle des marais de Séné
Route de Brouel
56860 Séné
Tél : 02.97.66.07.40



Introduction

La rade de Lorient est reconnue comme Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux. Cette importance a justifié la désignation d'un site Natura 2000 « Rade de Lorient » - Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre de la Directive « Oiseaux » sur une partie du littoral des communes de Locmiquélic, Riantec, Plouhinec et Gâvres.

Lorient Agglomération a été désignée en 2006 opérateur local pour l'animation du site Natura 2000, fractionné en trois parties, le marais de Pen Mané, la Petite Mer de Gâvres et les étangs de Kervran et Kerzine, qui correspondent aux secteurs accueillant les principales concentrations d'oiseaux d'eau ou des espèces à enjeux de conservation à l'échelle de la Rade de Lorient, sur la base des informations disponibles au moment de la désignation de la ZPS.

Les suivis et études réalisés depuis 2016 ont confirmé l'importance de la Petite Mer de Gâvres, incluant sa partie ouest, pour l'accueil des oiseaux d'eau. Depuis le 11 octobre 2018, un Arrêté de Protection de Biotope renforce les mesures de protection des oiseaux dans la partie est du 1^{er} octobre au 31 mars.

Une nouvelle étude a été commandée par le Pôle aménagement, environnement et transport de Lorient Agglomération visant à évaluer l'utilisation d'autres zones intertidales par les oiseaux d'eau : les vasières de l'estuaire du Blavet et du centre de la Rade. Ces secteurs de la Rade font en effet l'objet d'un seul dénombrement par an, à la mi-janvier, lors du recensement international des oiseaux d'eau. Cette étude a été réalisée au cours de la saison de comptage 2020-2021, d'octobre à mars. En raison de la mobilité des oiseaux au sein de la Rade, ces sites ont fait l'objet de dénombrements à différents stades de la marée. Elle a été pilotée par la chargée de mission Natura 2000 « Rade de Lorient », avec l'appui financier du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et de l'Europe (FEADER) pour l'animation et la prestation. Lorient Agglomération a confié cette mission à l'association Bretagne Vivante-SEPNB.

Protocole de suivi

Le suivi porte sur les sites de comptages suivants : Driasker, Kerzo, Ty Douar, Kermelo, Keroman, Confluence Scorff Blavet, Sterbouest, Étang du Plessis et Le Rohu (cf. carte suivante). Pour chaque site, tous les oiseaux d'eau sont dénombrés à trois stades de marée : basse mer – 2 heures (BM-2), basse mer (BM) et basse mer + 2 heures (BM+2).

Pour couvrir le site en un temps réduit et limiter les risques de déplacements des oiseaux, un observateur prend en charge les sites de Kermelo et Keroman, tandis qu'un second observateur couvre le reste de l'aire d'étude. Lorsqu'un autre observateur est disponible, le Driasker, Kerzo et Ty Douar sont pris en charge séparément. En l'absence de cet observateur additionnel, certains sites sur les zones s'étendant de l'Étang du Plessis au Driasker n'ont pu faire l'objet de comptages dans les temps impartis. Le tableau ci-dessous précise le nombre de dates de comptage par site en fonction du stade de marée. Pour l'analyse des résultats, les vasières de Keroman et Kermelo ont été réunies en une seule unité que l'on nommera « vasière de Quélisoy ».

Tableau 1 – nombre de dates de comptage selon le site et le stade de la marée

	Basse Mer – 2h	Basse Mer	Basse Mer +2h
Driasker	6	5	4
Kerzo	7	7	4
Quélisoy	11	11	11
Ty Douar	11	10	8
Conf	11	11	8
Sterbouest	11	10	11
Étang du Plessis	5	4	4
Le Rohu	11	11	11

Les comptages ont été effectués pour 11 dates sur 12 dates prévues. La première date de février 2021 n'a pas été réalisée du fait d'une météo défavorable. La date de comptage n'a pas pu être reportée.

Tableau 2 – dates de réalisation des comptages 2020/2021

	Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars	
	8	20	3	19	4	15	14	29	/	18	15	29
Basse mer	15 :30	14 :00	12 :00	13 :40	13 :15	11 :00	11 :40	11 :30	/	15 :00	12 :10	12 :15

Le suivi couvre 4 sous-ensembles au sein de la rade de Lorient :

- Blavet : Confluence Scorff/Blavet, Sterbouest, Le Rohu et Étang du Plessis ;
- Rade de Pen Mané : Ty Douar
- Rade de Port-Louis : Driasker et Kerzo ;
- Anse de Quelisoy : Kermelo et Keroman.



Carte 1 – sites de comptage des vasières du Blavet

Au total 4 observateurs sont intervenus pour l'étude. Un bénévole est venu à 2 reprises en appui aux salariés pour assurer les comptages sur une partie des zones de Port-Louis et Locmiquélic. Liste des observateurs : François Hémary, Bernard Horellou, Yves Le Bail et Thomas Perrono.

Résultats

Analyse globale

Au total, 36 espèces d'oiseaux d'eau ont été observées au cours de la saison. La liste des espèces et les effectifs dénombrés pour chaque site et stade de marée figurent en annexes.

Le nombre d'espèces varie de 8 à 27 au cours de la saison sans tendance saisonnière.

Les effectifs culminent de mi-décembre à fin-février avec plus de 1 500 oiseaux durant chaque comptage, quel que soit le stade de marée. Un maximum de 4 518 oiseaux est enregistré le 14 janvier au moment de la marée descendante.

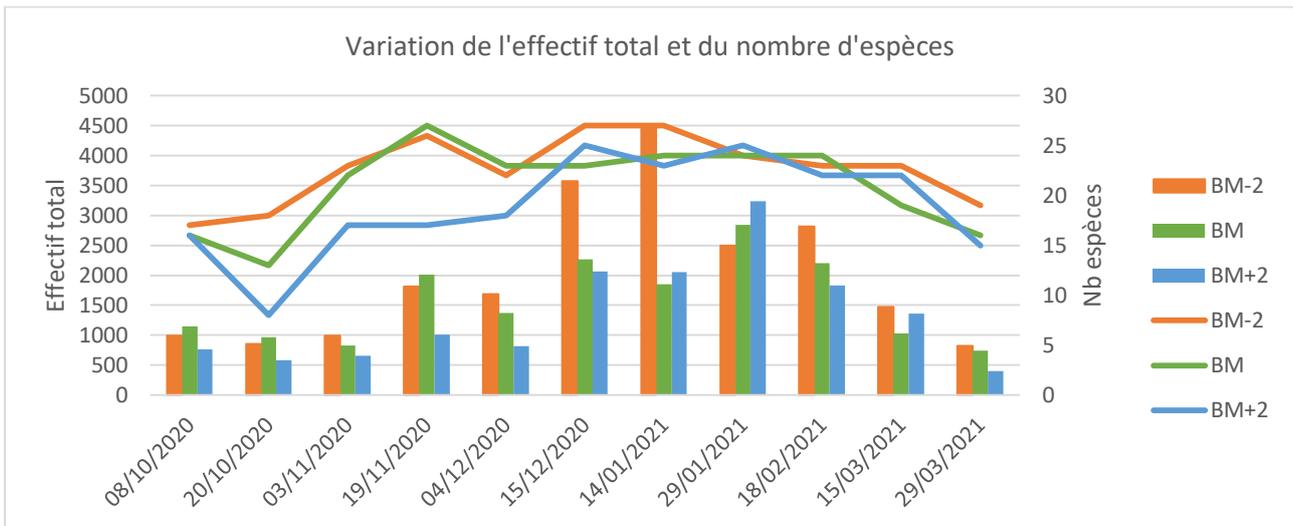


Figure 1 – Variations de l'effectif total et du nombre d'espèces

La somme des effectifs maximaux dénombrés pour chaque espèce au cours de la saison est de 6 971 oiseaux. 16 espèces dépassent le seuil de 40 individus. Elles représentent 97 % de l'effectif total.

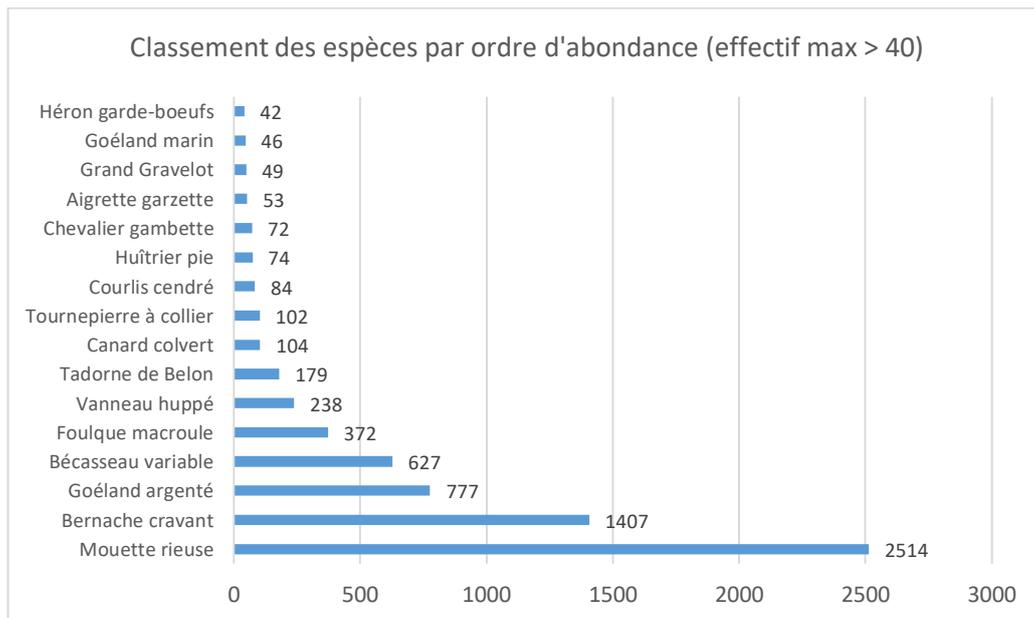


Figure 2 – Classement des espèces par ordre d'abondance. Seules les espèces aux effectifs maximaux supérieurs à 40 individus sont représentés.

Utilisation des différents sites

Abondance

L'abondance moyenne des oiseaux varie de 21 à 806 individus. Le site le plus pauvre est la Confluence Scorff/Blavet. La vasière de Quélisoy concentre en moyenne entre 650 et 718 oiseaux selon le stade de la marée, soit entre 33 et 38 % des oiseaux sur l'ensemble géographique étudié. Ensuite ce sont les vasières du Rohu (380 oiseaux en moyenne), de Kerzo (198 oiseaux en moyenne) et de Sterbouest (172 oiseaux en moyenne).

Parmi ces principaux sites, on ne détecte pas de différence à Quélisoy en fonction du stade de la marée, tandis que Rohu, Sterbouest et Kerzo accueillent plus d'oiseaux à marée descendante ou marée basse, qu'à marée montante.

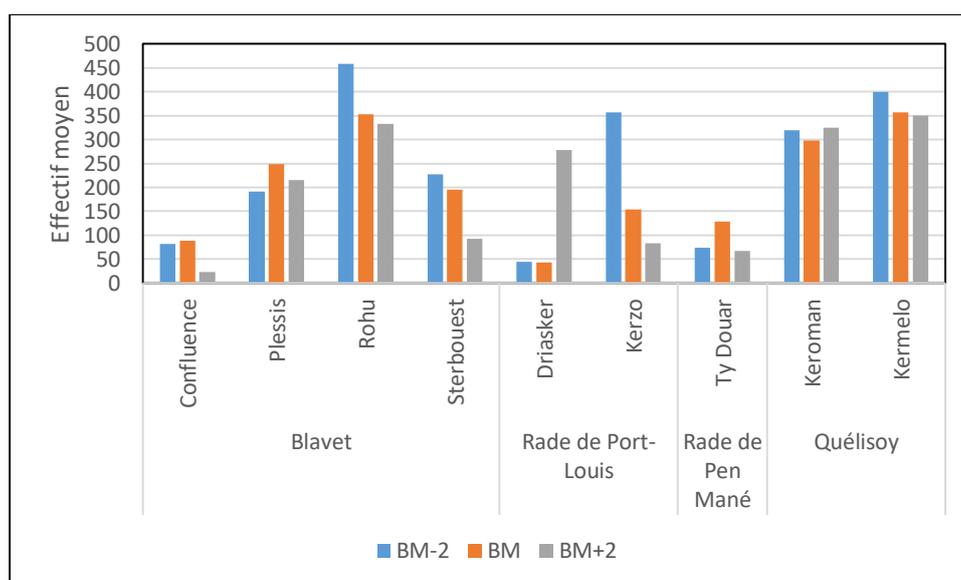


Figure 3 – Effectifs moyens au cours de l'hiver 2020/2021 selon les sites et le stade de la marée

Richesse spécifique

Le nombre d'espèces observées par site de dénombrement varie de 11 à 28, tous stades de marée confondus. Le Blavet tend à accueillir plus d'espèces à marée descendante, tandis que l'on ne détecte pas de changement à Quélisoy. Les résultats sont variables selon les sites en Rade de Port-Louis.

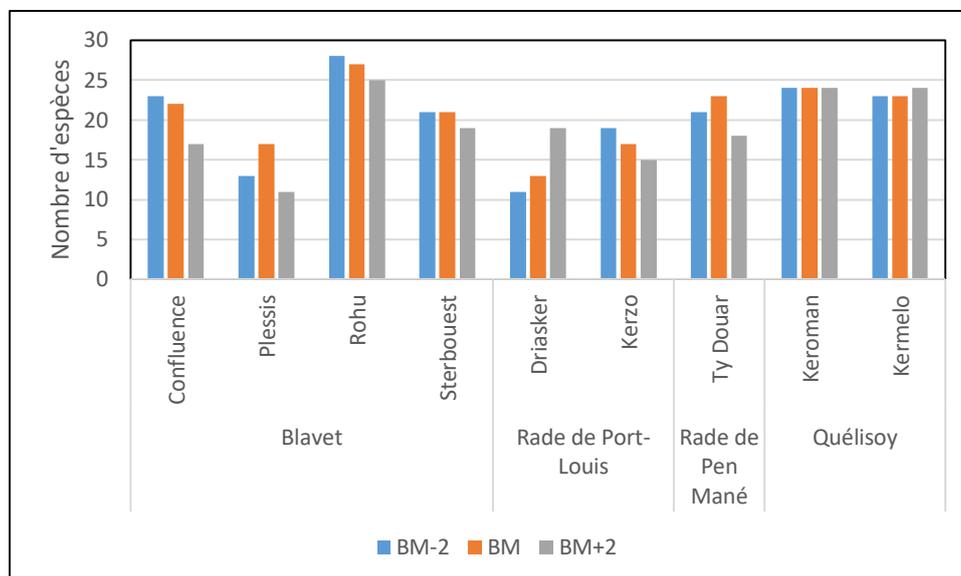


Figure 4 – Richesse spécifique selon les sites et le stade de marée – hiver 2020/21

La zone d'étude dans le contexte de la Rade de Lorient

Sur un total de 36 espèces observées dans l'aire d'étude, 12 sont présentes avec des effectifs dépassant 30 % de l'effectif maximum dénombré sur l'ensemble de la Rade de Lorient au cours de la saison 2020/21 (Tab. 3). Il s'agit notamment de la Mouette rieuse (100 %), du Goéland marin (87 %), de la Mouette mélanocéphale (57 %), et de la Foulque macroule (55 %).

L'ensemble de la Rade de Lorient est dénombré à la mi-janvier à l'occasion du recensement international des oiseaux d'eau, et c'est sur la base de ce dénombrement unique qu'était évaluée jusqu'à présent l'intérêt des sites pour les oiseaux d'eau hivernants. Pour chaque site, les résultats du recensement de janvier sont comparés aux résultats du suivi sur la saison 2020/21.

Pour tous les sites, le suivi permet de détecter un plus grand nombre d'espèces que le seul dénombrement de janvier (Fig. 5), la richesse spécifique moyenne passant de 22 à 12. L'effectif dénombré en moyenne sur la saison est inférieur à l'effectif compté en janvier (Fig. 6) : 214 contre 484 oiseaux en moyenne. Ce résultat peut pour partie s'expliquer par la phénologie, le suivi d'octobre à mars incluant des mois où les effectifs d'oiseaux sont plus faibles en Rade de Lorient. En revanche, dans 8 sites sur 9, la somme des effectifs maximaux des différentes espèces est nettement supérieure à l'effectif dénombré en janvier. En d'autres termes, le suivi augmente la probabilité de détecter les effectifs maximaux des espèces fréquentant les sites (484 oiseaux en moyenne en janvier contre une moyenne des effectifs maximaux cumulés de 1 096 oiseaux). La seule exception concerne Ty Douar, où 1 620 oiseaux ont été dénombrés en janvier, incluant un groupe de 980 goélands argentés, alors que le cumul des effectifs maximaux atteint 840 oiseaux.

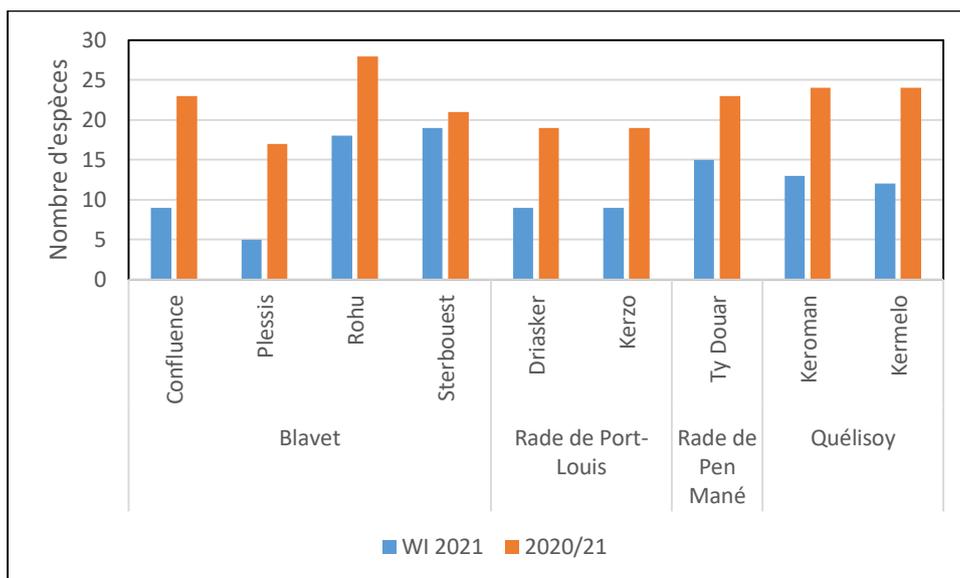


Figure 5 – Nombre total d'espèces observées par sites, pendant le comptage de janvier et au cours du suivi 2020-2021.

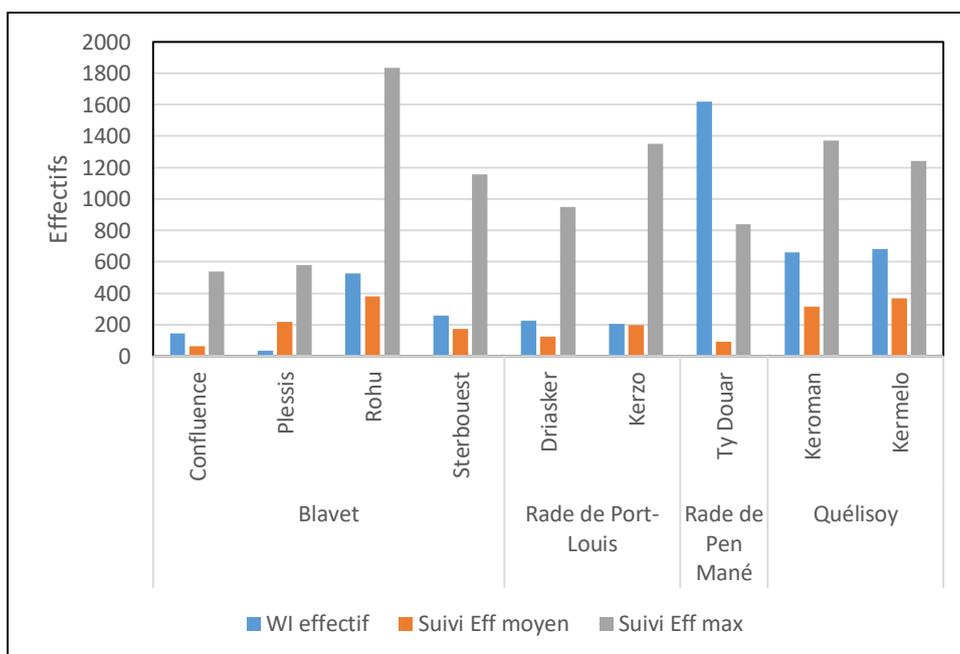


Figure 6 - Effectifs dénombrés par sites, en janvier, en moyenne sur la saison 2020-2021, et effectifs maximaux cumulés sur la saison.

Les effectifs de 4 espèces atteignent, voire dépassent le niveau d'importance nationale au moins une fois au cours de la saison : Bernache cravant, Chevalier aboyeur, Chevalier gambette et Spatule blanche. Pour la Bernache cravant, un maximum de 1 407 individus est dénombré le 15 décembre à marée descendante (seuil national 1 100). Elle fréquente tous les sites, mais les plus forts effectifs sont observés à Kerzo (972), sur les vasières de Quélisoy (493), à Sterbouest (362) et au Rohu (306). La Spatule blanche est notée sur tous les sites en faible nombre : maximum 9 à Confluence et Kerzo, 8 à Keroman. Le maximum pour toute l'aire d'étude est de 20 individus (seuil national 15). Les effectifs de Chevalier gambette culminent à 72 individus (seuil national 65). Il est présent sur tous les sites, avec un maximum de 61 à Quélisoy le 4 décembre. Les effectifs du Chevalier aboyeur culminent à 17 individus le 19 novembre (seuil national 6). Il est observé à Confluence, à Sterbouest, mais surtout au Rohu.

Il est à noter, que seulement deux espèces dépassent le seuil d'importance nationale sur tout ou partie de l'aire d'étude lors du comptage WI de janvier : le Chevalier gambette avec 102 individus (seuil national de 65) et le Goéland argenté avec 1 186 individus, dont 980 à Ty Douar (seuil national 790).

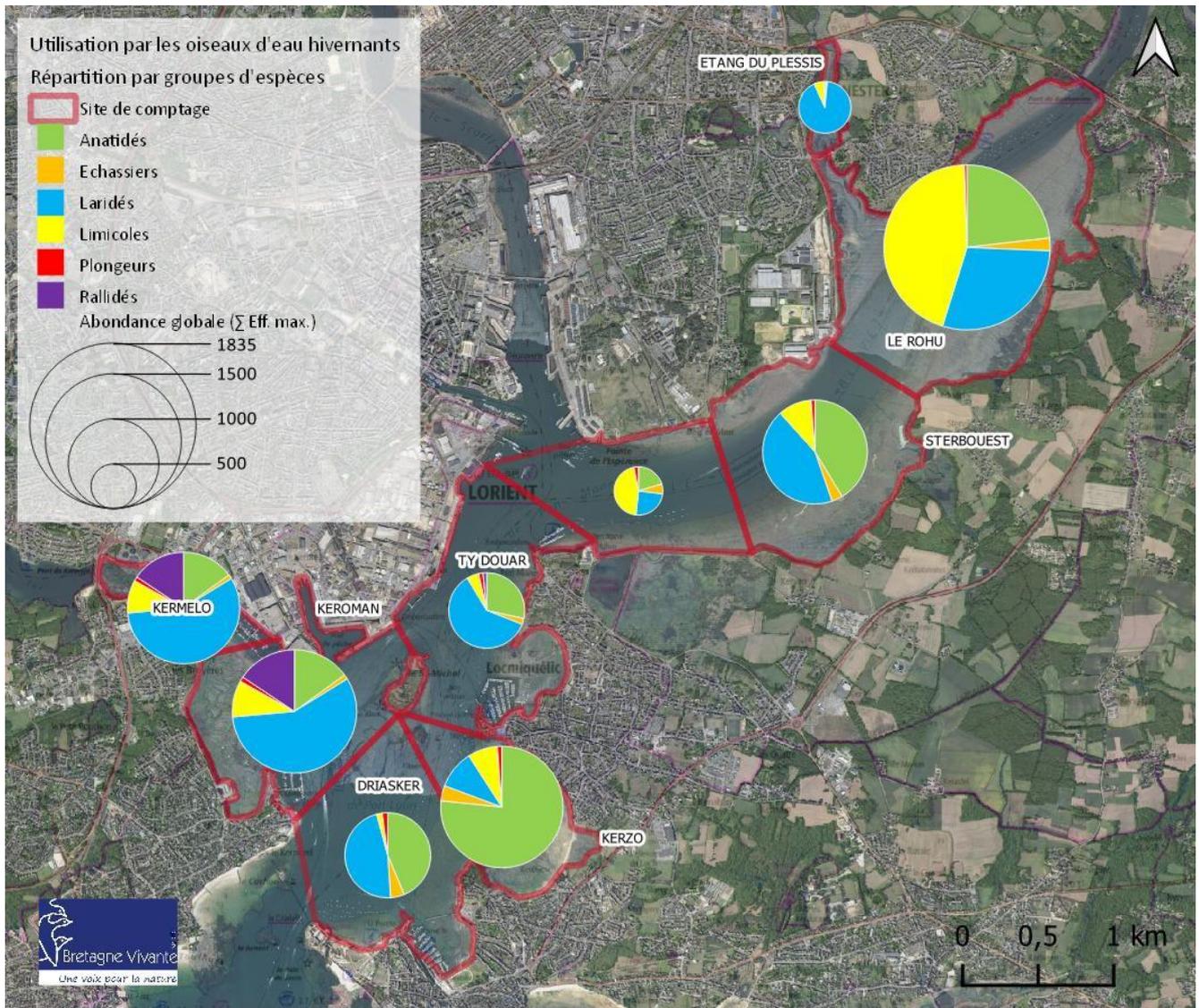
Tableau 3 - Effectifs maximums enregistrés à l'échelle de la Rade

Espèces	Eff_max_BM -2	Eff_max_BM	Eff_max_BM +2	EFF_MAX	Maxi Rade Lorient 2020/21	% Blavet – centre Rade
Aigrette garzette	53	48	36	53	130	41
Barge rousse	3	3	5	5	80	6
Bécasseau sanderling	0	6	17	17	500	3
Bécasseau variable	497	220	627	627	5 212	12
Bernache cravant	1 407	868	606	1 407	3 000	47
Bernache cravant à ventre pâle	12	0	0	12	121	10
Canard colvert	104	77	88	104	267	39
Chevalier aboyeur	13	17	0	17	32	53
Chevalier gambette	57	53	72	72	160	45
Chevalier guignette	4	2	3	4	12	33
Courlis cendré	84	50	58	84	300	28
Courlis corlieu	1	2	2	2	130	1
Cygne tuberculé	28	22	13	28	135	21
Foulque macroule	372	357	279	372	672	55
Fuligule milouin	1	0	0	1	8	12
Goéland argenté	438	386	777	777	1 777	44
Goéland brun	21	25	17	25	108	23
Goéland cendré	0	1	1	1	23	4
Goéland marin	43	46	26	46	53	87
Grand cormoran	27	26	26	27	184	15
Grand Gravelot	22	49	0	49	650	7
Grèbe à cou noir	0	1	0	1	67	1
Grèbe castagneux	6	6	6	6	89	7
Grèbe huppé	8	10	8	10	38	26
Héron cendré	23	23	9	23	55	42
Héron garde-bœufs	4	0	42	42	153	27
Huïtrier pie	74	64	25	74	373	20
Mouette mélanocéphale	8	2	1	8	14	57
Mouette rieuse	2 514	1 328	937	2 514	2 514	100
Pluvier argenté	8	5	0	8	534	1
Sarcelle d'hiver	2	0	0	2	250	1
Spatule blanche	20	9	6	20	44	45
Sterne caugek	2	1	1	2	66	3
Tadorne de Belon	139	179	126	179	625	29
Tournepière à collier	102	49	74	102	261	39
Vanneau huppé	216	145	238	238	765	31
Total				6 971		

Synthèse

Jusqu'à présent l'évaluation de l'intérêt de cet ensemble d'estrans pour les oiseaux d'eau était basée essentiellement sur les résultats d'un comptage réalisé à la mi-janvier, lors du recensement international des oiseaux d'eau hivernants. Le suivi réalisé d'octobre 2020 à mars 2021 montre que l'aval de l'estuaire du Blavet et les estrans du centre de la Rade de Lorient peuvent accueillir de nombreux oiseaux d'eau, tant en nombre d'espèces qu'en nombre d'individus. Cet ensemble de sites accueille des effectifs significatifs à l'échelle de la Rade, dépassant le niveau d'importance nationale pour plusieurs espèces. La multiplication des comptages augmente la probabilité de détecter les espèces, et de mieux cerner leurs effectifs.

Le protocole mis en place permet de comparer le nombre d'espèces et leurs abondances à différents stades de la marée. Dans l'ensemble, la richesse spécifique varie peu en fonction de la marée. Dans la majorité des sites, les effectifs varient peu en fonction de la marée, ou sont supérieurs à marée descendante ou basse. Ce constat devrait guider d'éventuels ajustements de protocole en privilégiant les comptages durant la marée descendante si le suivi de ces sites devait être reconduit à l'avenir.



Annexes

Annexe 1 : Effectifs dénombrés sur l'ensemble de la zone au cours de la saison 2020/2021. En gras les espèces dont les effectifs dépassent le niveau d'importance nationale à un moment de la saison. Les jours où ces effectifs dépassent le seuil national sont indiqués en orange.

Basse Mer – 2 heures

ESPECE	08/10	20/10	03/11	19/11	04/12	15/12	14/01	29/01	18/02	15/03	29/03
Aigrette garzette	33	44	31	38	11	16	3	10	6	34	53
Barge rousse				2		3	2	2			
Bécasseau sanderling							0				
Bécasseau variable				58	86	497	223	157	401	84	5
Bernache cravant					291	1407	932	401	186	144	
Bernache cravant à ventre pâle						12					
Canard colvert			11	104	50	82	45	76	39	28	16
Chevalier aboyeur	1	1	2	13	3	2	2			1	
Chevalier gambette	6	7	16	16	45	43	22	39	57	10	7
Chevalier guignette	1		1		4		1	1		1	
Courlis cendré	7	8	7	37	31	48	62	84	47	38	73
Courlis corlieu				1						1	1
Cygne tuberculé	19	10	18	28	17	16	1	8	2	3	5
Foulque macroule	104	118	189	126	224	372	141	110	182		
Fuligule milouin									1		
Gallinule poule-d'eau											
Goéland argenté	242	193	245	129	122	245	162	298	242	438	290
Goéland brun	3	8	8	5	3	4	8	16	12	21	13
Goéland marin	39	40	19	28	8	19	30	18	20	43	21
Grand cormoran	7	15	2	13	4	4	22	27	11	20	3
Grand Gravelot		2		4		22	6			15	8
Grèbe castagneux			6		2	1	3	2	1		
Grèbe huppé	8	2	1	3	1	2	3	8	3	2	2
Héron cendré	4	4	4	5	1	7	6	16	23	8	8
Héron garde-bœufs				4							
Huîtrier pie	2	32	26	34	29	74	71	39	18	21	48
Martin-pêcheur d'Europe			2	1		1	1				
Mouette mélanocéphale									8	1	
Mouette rieuse	422	345	376	985	611	455	2514	866	1295	410	125
Pluvier argenté		2	2	1		8	1	3			
Sarcelle d'hiver									2		
Spatule blanche		13	3	29	1	20	13	13		9	
Sterne caugek	1		1								2
Tadorne de Belon		5	10	52	44	76	61	64	93	129	139
Tournepierrre à collier	96		10	1	102	46	17	22	65	13	2
Vanneau huppé				100		90	166	216	98		
Total général	995	849	990	1817	1690	3572	4518	2496	2812	1474	821

Basse Mer

ESPECE	08/10	20/10	03/11	19/11	04/12	15/12	14/01	29/01	18/02	15/03	29/03
Aigrette garzette	44	48	41	33	13	4	6	8	3	31	41
Barge rousse				3				1			
Bécasseau sanderling							6				
Bécasseau variable				174	119	89	127	141	220	10	
Bernache cravant			4		175	868	712	355	222	106	1
Canard colvert	8	5	33	58	68	51	41	77	47	17	12
Chevalier aboyeur			1	17	4		1		1		
Chevalier gambette	45		13	32	41	12	8	23	53	4	0
Chevalier guignette	2		0	1	1	2		1	1		
Courlis cendré	2	1	5	33	31	42	26	46	45	24	50
Courlis corlieu											2
Cygne tuberculé	2	19	20	22	9	10	3	6	1	4	3
Foulque macroule	134	10	81	150	220	357	127	56	48		
Gallinule poule-d'eau									1		
Goéland argenté	320	185	182	153	111	96	32	386	157	242	314
Goéland brun	7	8	2	7		0	13	23	15	22	25
Goéland cendré				1							
Goéland marin	46		21	26	20	25	10	30	26	26	15
Grand cormoran	11	3	2	23		24	18	26	8	9	3
Grand Gravelot			1	49	5		19			4	
Grèbe à cou noir				1							
Grèbe castagneux	3		5	3	5	6	2	2	3		
Grèbe huppé	3		0	8	1	2	3	10	3	2	

ESPECE	08/10	20/10	03/11	19/11	04/12	15/12	14/01	29/01	18/02	15/03	29/03
Héron cendré	4	4	4	5	1	3	20	17	23	6	10
Huîtrier pie		17	19	44	7	31	64	64	17	19	24
Martin-pêcheur d'Europe			1		1	1					
Mouette mélanocéphale								2		2	
Mouette rieuse	509	661	369	958	428	565	543	1328	1104	372	61
Pluvier argenté		3	3	5			1				
Spatule blanche			6	6	9	4	2	4	1	8	3
Sterne caugek			0		1	1					
Tadorne de Belon		5	7	49	54	38	62	98	83	119	179
Tournepierre à collier	5		4	2	49	8	8	3	29		2
Vanneau huppé				145		33		141	92		
Total général	1145	969	824	2008	1373	2272	1854	2848	2203	1027	745

Basse Mer + 2 heures

ESPECE	08/10	20/10	03/11	19/11	04/12	15/12	14/01	29/01	18/02	15/03	29/03
Aigrette garzette	14	10	17	11	1	3	2	9	5	23	36
Barge rousse				1		5	3				
Bécasseau sanderling							17				
Bécasseau variable				291	4	627	193	306	73		
Bernache cravant					55	393	312	472	606	99	1
Canard colvert	6	10	29	86	30	21	86	88	74	30	13
Chevalier gambette	12		27	70	61	56	26	54	72	24	3
Chevalier guignette	2				2	3	2	2	1	1	
Courlis cendré	4		2	51	17	15	52	58	58	52	26
Courlis corlieu				2				2		2	2
Cygne tuberculé	2	2	11	13	6	3	3	2	2	2	7
Foulque macroule	279	96	140	234	257	207	227	100	41		
Gallinule poule-d'eau											
Goéland argenté	107	71	72	7	37	55	54	777	35	210	103
Goéland brun	2		1				7	17	1	13	
Goéland cendré	1			1				1			
Goéland marin	7		6	1	14	10	19	26	8	17	2
Grand cormoran	13	5	1	2	3	20	11	26	3	16	8
Grèbe castagneux	3				3	5	1	6	2		
Grèbe huppé	3				1	2	1	8	5	6	1
Héron cendré	1	1		1		4	3	4	9	3	2
Héron garde-bœufs										42	
Huîtrier pie			2		3	2	11	15	6	25	
Martin-pêcheur d'Europe			1			1					
Mouette mélanocéphale						1		1		1	
Mouette rieuse	308	382	339	209	209	530	912	937	695	658	74
Spatule blanche			1			1		1	6	1	
Sterne caugek			1			1				1	
Tadorne de Belon			6	14	37	51	71	80	66	126	115
Tournepierre à collier			2	13	74	18	6	5	10	6	4
Vanneau huppé						34	34	238	47		
Total général	764	577	658	1007	814	2068	2053	3235	1825	1358	397



Photo 1 – Vasière de Sterbouest / Locmiquélic à marée montante (F. Hémerly)

Annexe 2 : effectifs moyens dénombrés par unité de comptage au cours de la saison 2020/2021. Tous les sites n'ont pas été comptés à chaque date. Les effectifs moyens sont obtenus selon le nombre de visites de chaque site.

Basse Mer - 2 heures

ESPECE	Confluence Scorff Blavet	Driasker	Étang du Plessis	Kerzo	Le Rohu	Quelisois	Sterbouest	Ty Douar
Aigrette garzette	4	0	1	4	6	4	8	1
Barge rousse	0	0	0	0	1	0	0	0
Bécasseau sanderling	0	0	0	0	0	0	0	0
Bécasseau variable	0	0	0	0	120	15	2	0
Bernache cravant	3	15	0	231	72	37	22	15
Bernache cravant à ventre pâle	0	0	0	2	0	0	0	0
Canard colvert	1	0	1	8	21	8	2	4
Chevalier aboyeur	0	0	0	0	2	0	0	0
Chevalier gambette	0	0	2	7	1	17	0	1
Chevalier guignette	0	0	0	0	0	1	0	0
Courlis cendré	2	0	0	10	20	2	10	0
Courlis corlieu	0	0	0	0	0	0	0	0
Cygne tuberculé	1	0	0	0	1	1	8	0
Foulque macroule	0	0	0	0	0	139	0	3
Fuligule milouin	0	0	0	0	0	0	0	0
Gallinule poule-d'eau	0	0	0	0	0	0	0	0
Goéland argenté	10	15	15	44	26	97	42	16
Goéland brun	0	0	5	1	4	2	0	0
Goéland marin	1	1	2	1	2	18	2	1
Grand cormoran	1	1	1	1	1	5	1	3
Grand Gravelot	0	0	0	0	3	0	2	0
Grèbe castagneux	0	0	0	0	0	1	0	0
Grèbe huppé	0	0	0	0	1	2	1	0
Héron cendré	1	0	0	4	0	2	0	2
Héron garde-bœufs	0	0	0	0	0	0	0	0
Huitrier pie	18	0	0	12	1	2	7	1
Martin-pêcheur d'Europe	0	0	0	0	0	0	0	0
Mouette mélanocéphale	0	0	1	0	0	0	0	0
Mouette rieuse	18	11	164	16	119	401	103	18
Pluvier argenté	0	0	0	0	1	0	0	0
Sarcelle d'hiver	0	0	0	0	0	0	0	0
Spatule blanche	2	1	0	2	1	4	1	0
Sterne caugek	0	0	0	0	0	0	0	0
Tadorne de Belon	3	0	1	11	8	21	15	6
Tournepipe à collier	4	0	0	0	0	29	0	0
Vanneau huppé	11	0	0	0	50	0	0	0
Total	82	45	192	357	458	806	228	73

Basse Mer

ESPECE	Confluence Scorff Blavet	Driasker	Étang du Plessis	Kerzo	Le Rohu	Quelisois	Sterbouest	Ty Douar
Aigrette garzette	4	0	1	2	6	4	8	2
Barge rousse	0	0	0	0	0	0	0	0
Bécasseau sanderling	0	0	0	0	0	1	0	0
Bécasseau variable	0	0	0	0	72	7	0	1
Bernache cravant	12	16	0	87	41	38	42	33
Canard colvert	3	0	1	8	15	5	3	6
Chevalier aboyeur	0	0	0	0	2	0	0	0
Chevalier gambette	1	0	2	4	1	14	0	2
Chevalier guignette	0	0	0	0	0	0	0	0
Courlis cendré	0	0	0	4	16	1	8	1
Courlis corlieu	0	0	0	0	0	0	0	0
Cygne tuberculé	2	0	0	0	1	1	5	0
Foulque macroule	0	0	0	0	0	104	0	4
Gallinule poule-d'eau	0	0	0	0	0	0	0	0
Goéland argenté	13	9	63	13	25	71	15	44
Goéland brun	0	0	7	0	3	5	0	0
Goéland cendré	0	0	0	0	0	0	0	0
Goéland marin	1	1	1	1	1	17	2	1
Grand cormoran	1	0	1	1	1	7	1	1
Grand Gravelot	0	0	0	0	6	0	0	1
Grèbe à cou noir	0	0	0	0	0	0	0	0
Grèbe castagneux	0	0	0	0	0	2	0	0

ESPECE	Confluence Scorff Blavet	Driasker	Étang du Plessis	Kerzo	Le Rohu	Quelisoy	Sterbouest	Ty Douar
Grèbe huppé	0	0	0	1	1	1	1	0
Héron cendré	0	0	0	7	0	2	1	2
Huîtrier pie	8	0	0	7	0	1	15	0
Martin-pêcheur d'Europe	0	0	0	0	0	0	0	0
Mouette mélanocéphale	0	0	1	0	0	0	0	0
Mouette rieuse	14	15	172	7	135	314	77	22
Pluvier argenté	0	0	0	0	0	0	0	1
Spatule blanche	0	1	0	0	1	2	0	0
Sterne caugék	0	0	0	0	0	0	0	0
Tadorne de Belon	3	0	1	9	12	22	15	6
Tourneperre à collier	0	0	0	0	0	9	0	1
Vanneau huppé	23	0	0	0	12	0	2	0
Total	87	44	249	154	353	627	196	128

Basse Mer + 2 heures

ESPECE	Confluence Scorff Blavet	Driasker	Étang du Plessis	Kerzo	Le Rohu	Quelisoy	Sterbouest	Ty Douar
Aigrette garzette	2	0	0	3	2	3	3	1
Barge rousse	0	0	0	0	1	0	0	0
Bécasseau sanderling	0	0	0	0	0	2	0	0
Bécasseau variable	0	0	14	0	114	14	0	3
Bernache cravant	3	15	0	20	18	108	22	18
Canard colvert	2	1	1	18	26	4	3	3
Chevalier gambette	0	1	8	10	1	27	0	2
Chevalier guignette	0	0	1	0	0	0	0	0
Courlis cendré	0	0	0	1	21	2	7	0
Courlis corlieu	0	0	0	0	1	0	0	0
Cygne tuberculé	0	0	0	0	2	1	2	0
Foulque macroule	0	0	0	0	0	140	0	5
Gallinule poule-d'eau	0	0	0	0	0	0	0	0
Goéland argenté	2	7	29	13	11	32	4	100
Goéland brun	0	0	2	0	0	2	0	0
Goéland cendré	0	0	0	0	0	0	0	0
Goéland marin	0	0	2	1	0	8	0	0
Grand cormoran	1	0	0	4	1	5	1	1
Grèbe castagneux	0	0	0	0	0	1	0	0
Grèbe huppé	0	0	0	2	0	1	1	0
Héron cendré	1	0	0	2	0	1	0	0
Héron garde-boeufs	0	0	0	0	4	0	0	0
Huîtrier pie	0	0	0	3	0	1	2	2
Martin-pêcheur d'Europe	0	0	0	0	0	0	0	0
Mouette mélanocéphale	0	0	0	0	0	0	0	0
Mouette rieuse	3	4	157	6	92	279	26	26
Spatule blanche	0	0	0	0	0	0	0	0
Sterne caugék	0	0	0	0	0	0	0	0
Tadorne de Belon	3	1	2	11	8	22	12	5
Tourneperre à collier	0	0	0	0	0	12	0	1
Vanneau huppé	5	0	0	0	28	0	1	0
Total	21	29	215	93	332	665	85	168

Annexe 3 : effectifs maximaux dénombrés par unité de comptage au cours de la saison 2020/2021

Basse Mer - 2 heures

ESPECE	Confluence Scorff Blavet	Driasker	Étang du Plessis	Kerzo	Le Rohu	Quelisois	Sterbouest	Ty Douar
Aigrette garzette	18	2	1	12	21	10	23	4
Barge rousse					3			
Bécasseau sanderling						0		
Bécasseau variable	2				430	67	20	
Bernache cravant	16	49		972	306	118	184	84
Bernache cravant à ventre pâle				12				
Canard colvert	5		4	29	63	21	9	21
Chevalier aboyeur	1				13		1	
Chevalier gambette	2	1		16	5	45		11
Chevalier guignette			1			4		
Courlis cendré	8	1		35	47	5	22	1
Courlis corlieu					1	0		
Cygne tuberculé	3				4	4	20	2
Foulque macroule						372		10
Fuligule milouin					1			
Gallinule poule-d'eau								
Goéland argenté	26	44	41	78	98	167	129	88
Goéland brun	1		9	3	8	6	2	2
Goéland marin	5	2	3	3	6	37	6	2
Grand cormoran	6	2	2	3	4	13	6	17
Grand Gravelot					22		15	2
Grèbe castagneux	2		1			4		2
Grèbe huppé	1	1		1	3	5	3	1
Héron cendré	3			22	1	4	1	16
Héron garde-bœufs						4		
Huîtrier pie	59			46	5	4	22	3
Martin-pêcheur d'Europe	1		1		1	2		
Mouette mélanocéphale			3	2	3			
Mouette rieuse	36	18	365	34	311	2076	381	63
Pluvier argenté				1	6		2	3
Sarcelle d'hiver					2			
Spatule blanche	9	5		9	4	24	3	2
Sterne caugek	1			1		1	1	
Tadorne de Belon	8	2	2	65	30	41	32	37
Tournepipe à collier	40				1	102		1
Vanneau huppé	81				166		3	

Basse Mer

ESPECE	Confluence Scorff Blavet	Driasker	Étang du Plessis	Kerzo	Le Rohu	Quelisois	Sterbouest	Ty Douar
Aigrette garzette	18	1	3	9	17	9	22	10
Barge rousse					3			
Bécasseau sanderling						6		
Bécasseau variable	2				220	32		8
Bernache cravant	86	37		485	196	141	362	288
Canard colvert	12	2	2	24	48	12	13	35
Chevalier aboyeur	1				16		1	
Chevalier gambette	5	1	3	18	6	45	1	10
Chevalier guignette	2		1		1	2		
Courlis cendré	2	1		18	39	2	22	1
Courlis corlieu						1	1	
Cygne tuberculé	10				7	2	14	2
Foulque macroule						357		10
Gallinule poule-d'eau						1		
Goéland argenté	74	15	108	35	129	140	53	254
Goéland brun			12	3	10	13	1	2
Goéland cendré						1		
Goéland marin	3	2	2	3	4	43	3	3
Grand cormoran	10		2	5	3	24	2	11
Grand Gravelot					45			5
Grèbe à cou noir						1		
Grèbe castagneux	1	1			1	6		1
Grèbe huppé				4	4	3	3	1
Héron cendré	2	1		22	2	4	2	16
Huîtrier pie	30			21	3	3	55	2
Martin-pêcheur d'Europe					1	1		

ESPECE	Confluence Scorff Blavet	Driasker	Étang du Plessis	Kerzo	Le Rohu	Queliso	Sterbouest	Ty Douar
Mouette mélanocéphale			2		2			
Mouette rieuse	51	35	334	18	302	510	273	58
Pluvier argenté				1			3	5
Spatule blanche	3	3	1	3	3	9	1	1
Sterne caugek	1					1		
Tadorne de Belon	8	2	2	52	62	38	36	31
Tournepieuvre à collier	1				1	45		4
Vanneau huppé	129				85		23	

Basse Mer + 2 heures

ESPECE	Confluence Scorff Blavet	Driasker	Étang du Plessis	Kerzo	Le Rohu	Queliso	Sterbouest	Ty Douar
Aigrette garzette	6	1		7	10	9	19	3
Barge rousse					5			
Bécasseau sanderling						17		
Bécasseau variable			57		500	70		23
Bernache cravant	16	29		46	130	493	187	82
Canard colvert	9	2	2	36	84	12	21	9
Chevalier gambette		2	14	14	6	64		16
Chevalier guignette	2		2		1	2		1
Courlis cendré	1			2	47	4	20	1
Courlis corlieu					2	0		
Cygne tuberculé	2				9	4	7	
Foulque macroule				1		247		13
Gallinule poule-d'eau								
Goéland argenté	5	13	74	35	43	57	16	720
Goéland brun			4	1	4	10	1	1
Goéland cendré		1				1		1
Goéland marin	2		3	2	2	18	3	1
Grand cormoran	4	1		10	2	14	7	4
Grèbe castagneux	2				1	4		2
Grèbe huppé	1	1		3	2	3	5	
Héron cendré	2	1		9	2	4	1	1
Héron garde-bœufs					42			
Huîtrier pie	1			8	2	2	11	11
Martin-pêcheur d'Europe						1		
Mouette mélanocéphale			1		1	1		
Mouette rieuse	18	6	273	15	300	500	93	99
Spatule blanche					2	1	2	2
Sterne caugek				1		1		
Tadorne de Belon	9	2	2	31	34	47	26	19
Tournepieuvre à collier				1		74		2
Vanneau huppé	38				200		7	



LORIENT
AGGLOMÉRATION

Réalisation :
Bretagne Vivante-SEPNB
Réserve Naturelle des marais
de Séné
Route de Brouel
56860 Séné
Tel : 02.97.66.07.40

Commanditaire : Lorient Agglomération, opérateur Natura 2000 pour le site Rade de Lorient et pilote de l'Atlas de Biodiversité Intercommunale
Pôle aménagement environnement et transports - Direction
environnement développement durable - Unité Patrimoine Naturel et
Biodiversité
Maison de l'Agglomération - Esplanade du Péristyle - CS 20001 - 56314
LORIENT Cedex 30